

Direction : Direction Générale des Service Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2005033

OBJET : Résiliation du marché de maîtrise d'oeuvre relatif à la réhabilitation de l'immeuble situé 11 rue Pasteur

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la délibération n°30 du conseil municipal du 31 mars 2004, autorisant Monsieur le Maire à signer le marché

Considérant que de nouvelles études de faisabilités ont débouchés sur la redéfinition de l'option initiale définie par la collectivité et qu'ainsi le marché de maîtrise d'œuvre relatif à la réhabilitation du bâtiment situé 11 rue Pasteur au vue de l'installations de certains services municipaux n'a plu lieu d'être poursuivi.

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la commission municipale de gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement.

A l'unanimité,

DELIBERE :

Article unique : résilie le marché passé avec le cabinet d'Architectes « Atelier 003 », pour l'opération citée en objet.

Pour le Maire

L'adjoint délégué